

Annaba

40 HARRAGA DONT 2 CANDIDATS AU BAC INTERCEPTÉS

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7026 - JEUDI 26 JUIN 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Conseil de la nation

Goudjil rencontre les présidents des groupes parlementaires

Page 3

TRICHE AU BAC

LA JUSTICE SÉVIT



Le blocage des réseaux sociaux et les coupures d'Internet durant les épreuves du baccalauréat, qui ont débuté dimanche, n'ont pas pu endiguer la triche lors de cet examen. Si jusqu'à présent aucune fuite de sujets n'a été signalée, des tentatives de fraude ont eu lieu dans plusieurs centres d'examen. Leurs auteurs ont été traduits en justice. Page 2

COALITION PARLEMENTAIRE

Le RND lance ses premiers contacts

Page 2

LE PÉTROLE

Les prix au plus haut depuis deux ans et demi

Page 4

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA LIBYE

Dabaiba plaide pour le retrait des mercenaires

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

MASCARA

18 mois de prison ferme à l'encontre d'accusés de fraude

UNE PEINE de 18 mois de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 dinars a été prononcée, mercredi, par le tribunal de Mascara, à l'encontre de deux accusés, jugés coupables de fraude à l'examen du baccalauréat, a indiqué le parquet de ce tribunal.
Selon un communiqué, dont l'APS a reçu une copie, les éléments du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Mascara ont ouvert, mardi sur instruction du procureur de la République près le tribunal de Mascara, une enquête sur une plainte déposée par le représentant juridique de la direction de l'éducation de la wilaya au sujet d'usurpation d'identité pour passer les épreuves de l'examen du baccalauréat d'un candidat.
Les investigations de la police judiciaire ont confirmé que le mis en cause a bel et bien usurpé l'identité d'un candidat et a passé l'examen à sa place, dans les matinées de dimanche, lundi et mardi. Un surveillant a découvert les faits mardi soir, a-t-on fait savoir.
Les deux fraudeurs ont été présentés, mercredi, devant le parquet du tribunal de Mascara qui les a traduits devant le tribunal en citation directe, pour avoir triché et écopé chacun d'une peine de 18 mois de prison ferme et d'une amende de 100.000 DA avec la mise sous mandat de dépôt lors de l'audience.

M. D.

TIZI-OUZOU

La protection civile assiste un candidat blessé

LA PROTECTION civile de Tizi-Ouzou a mobilisé des moyens humains et matériels afin de permettre à un candidat blessé à la main et à la jambe, de passer les épreuves du baccalauréat de la commune de Ouaguenoune, a annoncé direction locale de ce corps
constitué, dans un communiqué.
Afin de lui permettre de passer les épreuves, la protection civile a mis à la disposition d'un élève blessé, dans le cadre du dispositif d'accompagnement des examens du baccalauréat, une ambulance et deux agents, assurant son déplacement vers et du lycée Oudai Mohamed d'Ait Aissa Mimoune (Ouaguenoue), tout au long de la période de cet examen, a-t-on souligné de même source.
Il s'agit du jeune Slimani Youba de Tamda, qui a été victime d'un accident de la circulation qui lui a causé des blessures à la jambe gauche et à la main droite, a indiqué à l'APS, le chef de ce centre d'examen, Rabah Mokades.
«Une salle a été aménagée au rez-de-chaussée de l'établissement scolaire et mise à la disposition du jeune Youba qui a aussi bénéficié d'une dérogation de l'Office nationale des examens et concours (ONEC) pour la désignation d'une personne qui va rédiger pour lui, car ne pouvant utiliser sa main droite», a indiqué M. Mokades.
Pour le jeune Youba, originaire de Tamda, se rendre quotidiennement au lycée de Ouaguenoune pour passer le Bac représentait «un véritable casse-tête qui risquait de le perturber et le stresser durant les épreuves, l'action de la protection civile lui permis de passer cet examen dans la sérénité», selon ses amis.

S. T.

TRICHE AU BAC

La justice sévit

Le blocage des réseaux sociaux et les coupures d'Internet durant les épreuves du baccalauréat, qui ont débuté dimanche, n'ont pas pu endiguer la triche lors de cet examen. Si jusqu'à présent aucune fuite de sujets n'a été signalée, des tentatives de fraude ont eu lieu dans plusieurs centres d'examen. Leurs auteurs ont été traduits en justice.



Vingt-deux personnes sont en effet poursuivies par la justice, dont trois condamnées à une année de prison ferme. Dans un communiqué rendu public mardi soir, le ministère de la Justice fait état de poursuites contre vingt-deux personnes dont trois condamnées, en comparution immédiate, à une année de prison ferme assortie d'une amende de 100 000 DA, tandis que les dix-huit autres sont sous mandat de dépôt.
Ces derniers sont accusés de copiage en rapport avec l'examen du baccalauréat, et ce «en publiant des sujets d'examen avec utilisation de moyens de communication à distance», précise le communiqué du ministère de la Justice. Ces infractions, détectées par l'Instance nationale de prévention et de lutte contre la cybercriminalité, ont été relevées dans les wilayas de Tébessa, Ghardaïa, Sétif, Tissemsilt, Béchar et Djelfa, selon les précisions du ministère de la Justice. Des sanctions auxquelles il fallait s'attendre, d'autant que la veille de cet examen, des mises en garde ont été lancées contre d'éventuelles fraudes. Le procureur adjoint auprès du Conseil judiciaire algérien avait affirmé que «tricher lors d'un examen est une fraude», signalant que le code pénal comportait les garanties nécessaires pour éviter toute atteinte à la crédibilité des examens officiels.
Une batterie de mesures ont également été annoncées par le ministère de l'Education nationale pour sécuriser les opérations de passage d'examens et parer à d'éventuelles tentatives de fraude. Plusieurs encadreurs ont été affectés afin de contrôler les candidats par le biais d'un détecteur de métaux, en plus des fouilles manuelles et du retrait de tous les moyens et dispositifs de communication électroniques ainsi que des documents non autorisés. Cela en sus de la méthode radicale pour laquelle ont opté les autorités en Algérie depuis plusieurs années déjà, à savoir la coupure de l'Internet, pénalisant ainsi toute la société mais sanctionnant surtout l'économie. C'est au bout du troisième jour de ces coupures qu'Algérie Télécom s'est exprimé sur la question, affirmant qu'«à l'instar des autres opérateurs, l'entreprise veille à accompagner le déroulement du baccalauréat afin de contribuer à la réussite, à la crédibilité et à l'équité des épreuves de la session 2021». L'opérateur public explique que «la démarche mise en œuvre, qui écarte toute coupure délibérée d'Internet, se limite à des restrictions sur des réseaux de partage spécifiques, et ce seulement durant la première moitié de la durée de chaque épreuve».
C'est la fraude massive lors de la session 2016 du bac, marquée par la fuite des sujets sur les réseaux sociaux, qui a poussé les autorités à adopter cette «solution» radicale, à défaut de pouvoir sécuriser cet examen national. Un retour à la normale est attendu pour aujourd'hui, en fin de journée, avec la fin des épreuves du bac.

Lilia Aït Akli

SÉTIF

Trois candidats condamnés à une année de prison ferme

UNE ANNÉE de prison ferme a été prononcée hier par le juge du tribunal d'Aïn Ouelmane à une trentaine de kilomètres au Sud-Ouest de la ville de Sétif à l'encontre de trois personnes impliquées dans la diffusion de sujets et leurs corrigés du baccalauréat session 2021.
L'enquête menée par la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Sétif suite à la diffusion sur des comptes Facebook des sujets de l'épreuve de langue arabe et des sciences islamiques ainsi que des modèle de réponses. L'opération menée par les éléments de la PJ de la sûreté de daïra d'Aïn Ouelmane a abouti à l'arrestation de trois personnes et leur présentation devant le parquet du tribunal de la région lequel confirmera via un communiqué des « poursuites engagées à l'encontre de deux personnes impliquées dans une affaire de diffusion de corrigés d'épreuves du baccalauréat 2021, et, une autre pour diffusion de sujet, des faits prévus et punis, selon le communiqué, à l'article 253 bis 6 du code pénal». Jugées en comparution immédiate, les mis en cause répondant aux initiales, C. A., K. H. et S. A., ont écopé chacun d'une année de prison ferme et d'une amende de 100 000 DA.
Par ailleurs, à Khenchela, onze candidats au baccalauréat ont été exclus après avoir été pris en flagrant délit lors d'épreuve de l'examen de fin de cycle secondaire prévu du 20 au 24 du mois en cours, a-t-on appris de source proche de la direction de l'éducation de la wilaya des Aurès. Les mis en cause ont été surpris en plein épreuve en train de tricher. Des PV auraient été établis à leur encontre et les moyens et outils utilisés confisqués. Les candidats fraudeurs ont été par mesures conservatoires empêchés de poursuivre l'examen, précisent les mêmes sources.
Même constat à Skikda, où le premier cas de fraude a été relevé avant-hier mardi au niveau d'un centre d'examen dans la daïra de Ramdane Djamel à une dizaine de kilomètres au Sud de la ville de Skikda. Selon des déclarations du chargé de la communication du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale de Skikda, le candidat a tenté de tricher en utilisant un téléphone portable. Sitôt pris, il a été exclu, la même source précise que le mis en cause sera poursuivi en justice pour fraude.
A l'extrême Est du pays, dans la wilaya de Tébessa, un candidat libre a connu le même sort. Pris en flagrant délit de triche, l'élève a été placé en détention provisoire lors d'une comparution immédiate devant le juge du tribunal d'El Aouinet. Le candidat a été surpris par des surveillants en train de manipuler son téléphone portable en plein épreuve au niveau du centre d'examen d'El-Ouenza à l'extrême Nord de la wilaya. Agé de 23 ans, le mis en cause a été entendu au niveau du siège de la sûreté de daïra de la localité avant sa comparution devant le procureur de la république du tribunal d'El Aouinet qui l'a déféré devant le juge pour comparution immédiate.

Amine B.

COALITION PARLEMENTAIRE

Le RND lance ses premiers contacts

Avant même le verdict officiel du Conseil constitutionnel, des partis politiques se lancent déjà dans des grandes manœuvres. Objectif: rentabiliser au maximum les résultats favorables des dernières élections législatives anticipées, dont l'issue a remis en selle les anciens appareils qui avaient soutenu le régime déchu de Bouteflika.



Après l'annonce pompeuse de certains indépendants inconnus de l'opinion publique, qui visiblement cherchaient une place au soleil dans le futur gouvernement, voilà que d'autres parlementaires élus sous la coupe de vieux partis se montrent encore plus voraces et plus prolixes dans des réunions privées ou familiales.

Certains se voient déjà ministres, assurés par les garanties de leurs influents patrons, évoquant outrageusement le partage de la rente et des dividendes de la SARL Algérie.

Mais dans les coulisses, les choses sérieuses bougent lentement. Alors que le FLN, parti vainqueur des législatives, s'est muré dans le silence, attendant de voir plus clair dans la gestion organique de ses rangs, c'est le RND, deuxième force politique, qui prend l'initiative. Le patron du parti, Tayeb Zitouni, a décidé de prendre de l'avance, en rassemblant hier les secrétaires nationaux. A l'ordre du jour de cette rencontre, préparer les premiers contacts et rapprochements pour la mise en place d'une coalition parlementaire. Ainsi, le RND a pris attache avec le parti El Moustakbel de Abdelaziz Belaid et une quinzaine d'indépendants.

Pour Zitouni, ce pas est nécessaire pour construire un rapport de force favorable dans la nouvelle Assemblée populaire nationale. Dans une déclaration à la radio nationale, le successeur de Ouyahia à la tête du RND a lancé un appel aux partis de la mouvance dite «nationaliste» pour constituer une large coalition, sachant que mouvance nationaliste évoque un large spectre de formations politiques allant du FLN au plus petit parti lilliputien du paysage politique national. Pour le RND, cette coalition ne signifie nullement une simple force dans le Parlement, mais pourrait s'intégrer dans une autre perspective plus large qui dépasserait même la composante du futur cabinet.

« Nous lançons un appel à tous les partis du pôle nationaliste pour constituer une large coalition, mais notre appel s'adresse aussi aux partis qui n'ont pas pris part aux législatives pour construire ensemble l'Algérie nouvelle», souligne encore Tayeb Zitouni.

Chez le FLN, on attend plutôt le verdict du Conseil constitutionnel, qui a statué hier soir sur les nombreux recours dont il a été saisi par des requérants, pour se prononcer. Le vieux parti espère reconquérir quelques sièges supplémentaires et une modification des résultats en sa faveur. Aujourd'hui, il est attendu des déclarations dans ce registre de la part de son SG intérimaire, Abou Fadhl Baadji.Ce dernier est soumis, par contre à de fortes pressions de la part de plusieurs dizaines de membres du comité central du FLN. Ces derniers s'apprêtent à organiser une conférence élargie samedi prochain dans une localité non loin de la capitale, afin d'exiger la tenue d'une session extraordinaire du CC et l'élection d'un SG légitime. Une résolution et une pétition circule déjà entre ces membres et des nouveaux députés sont sommés de prendre une position claire à ce sujet. On sait par contre que plusieurs députés indépendants ont annoncé leur ralliement au FLN, étant donné qu'ils sont d'anciens militants du vieux parti, exclus par les anciennes directions. Un remue-ménage qui malgré tout favorise encore le FLN dans sa propension à tenir la locomotive dans les prochaines consultations au sein de l'APN et dans la constitution d'un gouvernement d'union nationale ou élargie, selon les désidératas du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Chez les islamistes, c'est encore l'omerta, bien que certains cadres du mouvement El Bina de Bengrina expriment leur accord de principe pour intégrer toute coalition favorable au président Tebboune. Chez le MSP de Makri, on attend une réunion extraordinaire du Conseil consultatif pour trancher sur la question, selon un rapport qui lui sera soumis par le président du parti.

Mohamed Kouini

CONSEIL DE LA NATION

Goudjil rencontre les présidents des groupes parlementaires

LE PRÉSIDENT du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a tenu hier mercredi une réunion avec les présidents des groupes parlementaires, consacrée au renouvellement des organes et des structures internes du Conseil au titre de l'exercice en cours, indique un communiqué du la Chambre haute du parlement.

«Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a tenu ce jour, 23 juin 2021, une réunion consultative avec les présidents des groupes parlementaires. Les travaux de cette réunion se sont principalement focalisés autour de la question relative à l'opération de renouvellement des organes et des structures internes du Conseil de la nation au titre de l'exercice 2021 et ce, en respect du principe d'élection chaque année des responsables de ces organes et structures», précise le communiqué, qui signale que ce principe d'élection est consacré par le règlement intérieur du Conseil.

La réunion a aussi permis d'entériner la décision du Bureau du Conseil de la nation lors de sa réunion du 22 juin 2021, relative à l'adoption d'élection en matière de renouvellement au niveau des structures internes du Conseil, de manière à consacrer le critère électif dans l'accès aux postes de responsabilité, ainsi que l'approfondissement de la pratique démocratique dans cette institution, est-il également signalé.

Il a été convenu que cette opération de renouvellement concernera uniquement, la période restante de la session parlementaire ordinaire en cours.

Le président du Conseil de la nation et les présidents des groupes parlementaires ont saisi l'opportunité de cette réunion pour «rappeler et insister sur le rôle qui échoit aux acteurs nationaux afin de faire face aux défis qu'impose l'étape actuelle et qu'imposera celle à venir, ce qui exige de tous à faire preuve de plus de cohésion et de fidélité aux principes et aux positions de l'Algérie, et placer l'intérêt de l'Algérie au-dessus de toutes considérations», conclut le communiqué du Conseil de la nation.

M. D.

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS DANS LE SUD ALGÉRIEN

Création d'une agence de réhabilitation des sites

UN DÉCRET exécutif portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires français dans le Sud algérien, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a été publié dans le dernier Journal Officiel. L'article 2 du décret, portant le n 21-243 du 19 Chaoual 1442 correspondant au 31 mai 2021, présente l'Agence comme «un établissement public à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière», et précise qu'»elle est placée sous la tutelle du ministre chargé de l'Energie» et «est régie par les règles applicables à l'administration dans ses relations avec l'Etat et est réputée commerçante dans ses relations avec les tiers». Le siège de l'agence est fixé à Alger, selon l'article 3 dudit décret, alors que l'article 4 note que «le comité technique des anciens sites d'essais nucléaires français dans le Sud algérien, constitue avec l'Etat, le principal interlocuteur de l'agence», expliquant qu'à ce titre, «l'agence coordonne avec le segment de réhabilitation dudit comité, toutes les questions liées au suivi de la réalisation de ses programmes et objectifs, en matière de réhabilitation». Concernant les missions de l'agence, le décret souligne qu'elle a pour objet «la mise en œuvre des programmes de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires français dans le Sud algérien, tels que définis dans les études du segment réhabilitation adoptées par le comité, inscrits dans le programme annuel de l'agence, et ce, jusqu'à l'achèvement complet des travaux de réhabilitation et la remise de ces anciens sites aux collectivités locales concernées». A ce titre, l'agence est chargée, notamment, de «signer et de gérer les contrats en relation avec la réalisation des opérations concourant à l'exécution des travaux de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires français dans le Sud algérien» et de «coordonner avec le segment de réhabilitation du comité pour assurer la formation et le perfectionnement des personnels œuvrant dans le domaine des travaux de réhabilitation et de radioprotection». Toujours, dans le cadre de ses missions, l'agence est appelée, selon l'article 6, à «se référer au segment de réhabilitation du comité, pour toutes questions d'ordre technique liées aux travaux de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires français dans le Sud algérien et la réalisation des ouvrages et infrastructures y associés», et elle «peut recourir à l'assistance technique nationale ou internationale».Selon le même article, «la réception des ouvrages et des travaux de réhabilitation doit requérir au préalable l'aval des organes habilités en la matière et du comité, conformément aux solutions préconisées par le segment réhabilitation et adoptées par le comité». L'agence «peut agir en qualité de maître d'ouvrage délégué pour le compte de l'Etat pour la réalisation des opérations concourant à l'exécution des travaux de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires français dans le Sud algérien inscrites dans le cadre du projet», stipule l'article 7.

S. N.

LE PÉTROLE AU PLUS HAUT EN PLUS DE DEUX ANS ET DEMI

L'or noir prend des couleurs

LES PRIX du pétrole ont poursuivi hier leur progression, atteignant des prix plus vus depuis octobre 2018, motivés par la baisse, pour la cinquième semaine d'affilée, des réserves commerciales de pétrole brut aux Etats-Unis, et notamment par l'élection du conservateur Ebrahim Raïssi en Iran, susceptible de compliquer les négociations sur le nucléaire iranien et de retarder le retour de 2,5 millions de barils par jour sur le marché. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a fini à 75,34 dollars à Londres, en hausse de 0.80% par rapport à la clôture de mardi. Il a touché peu de temps auparavant 76.02 dollars, un prix plus vu depuis fin octobre 2018. Selon un rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), les stocks de brut ont reculé de 7,6 millions de barils (MB) pour s'établir à 459,1 MB au 18 juin. «Les marchés suivront de près les données officielles sur les stocks de brut de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA)» attendus en début de séance américaine, a expliqué Avtar Sandu, analyste de Phillip Futures. Selon l'expert, la réunion de l'Opep+ (alliance composée des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de dix alliés) prévue le 1er juillet, à laquelle prendra part l'Algérie, capte toute l'attention des investisseurs, «les points de vue étant partagés quant à une éventuelle augmentation de la production» à compter du mois d'août. «Sans surprise, la Russie proposerait d'augmenter encore l'offre» de l'Opep+, ont expliqué dans une note Warren Patterson et Wenyu Yao, d'ING. Le marché surveille également les discussions sur le nucléaire iranien, dans la foulée de l'élection de Ebrahim Raïssi en Iran, susceptible d'entraîner à moyen terme un retour sur le marché des barils iraniens. Pour les investisseurs pétroliers, il s'agit de savoir si les sanctions qui empêchent actuellement l'Iran d'exporter sa production seront allégées, ce qui changerait drastiquement l'équilibre du marché du brut et pourrait peser sur les cours. Il convient de signaler que lors de la dernière réunion ministérielle des pays membres de l'OPEP+, tenue le 1er juin dernier, il a été décidé de se conformer aux décisions de la quinzième réunion des pays OPEP+, pour maintenir l'ajustement de la production du mois de juillet, et ce en décidant d'augmenter le niveau de production de 441 000 barils/jour. Cette décision a été saluée par l'Algérie, qui prônait la prudence lors des dernières réunions de l'Opep+. «La situation actuelle du marché pétrolier montre que l'OPEP + a eu raison d'adopter une attitude prudentielle en ajustant son offre graduellement depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juillet. Nous avons décidé de mettre une quantité supplémentaire dans le but de satisfaire la demande», avait déclaré le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, insistant sur la nécessité de rester prudent. «Nous allons nous rencontrer régulièrement chaque mois pour nous coordonner et décider en conséquence», a-t-il précisé dans sa déclaration à la Radio nationale. Rappelons que le quota de l'Algérie augmentera légèrement en juillet, de 14.000 barils/jours.

Mohamed Mecelti

ANNABA

40 HARRAGA DONT 2 CANDIDATS AU BAC INTERCEPTÉS



Le phénomène de l'émigration clandestine prend une ampleur on ne peut plus inquiétante malgré la pandémie du coronavirus, et ce depuis au moins une année.

Chaque jour, c'est à partir de la façade maritime de l'extrême est du pays que des centaines de jeunes tentent la fuite à bord d'embarcations de fortune. Pour eux, un seul rêve : l'Europe.

Durant ces dernières 72 heures, deux nouveaux groupes d'émigrants clandestins, entassés à bord de deux embarcations de fortune, ont été arrêtés, selon des sources sécuritaires. La première embarcation à bord de laquelle se trouvaient les 14 candidats à l'émigration clandestine, dont 10 sont originaires d'Annaba et 4 de la wilaya d'El-Tarf, avait pris le départ lundi dernier, à partir de la plage d'échouage d'Oued Bakrat. Elle a été interceptée par les éléments de la garde maritime, à environ 45 miles marins au nord du cap de garde de Ras-El-Hamra.

La seconde embarcation, qui avait pris le départ le même jour, à partir de la plage de Sidi Salem, a été, pour sa part, interceptée par les gardes-côtes italiens. Les membres de ce groupe, selon nos sources, étaient composés de 26 candidats, dont 6 mineurs.

Parmi les mineurs se trouvent deux candidats aux épreuves du baccalauréat qui se déroulent actuellement. Les deux candidats sont cousins, et selon un membre de leur famille, ils avaient pris la décision de faire la traversée dans la nuit de samedi à dimanche dernier. C'est un véritable drame pour les parents qui s'attendaient à ce que leurs enfants passent les examens du baccalauréat comme tous les autres. La harga a atteint, ces jours-ci, un feu de départ infernal à partir du littoral d'Annaba et d'El-Tarf.

De nouveaux visages candidats à l'émigration clandestine, en provenance de différentes wilayas, sont à la recherche de passeurs dans les rues de la Coquette. Cette recrudescence de la harga, qui concerne aujourd'hui des personnes de tous les âges et des deux sexes, n'étonne plus le citoyen lambda car devenue, face à la crise économique que traverse le pays, l'ultime espoir pour la recherche d'une vie meilleure. Le danger de cette traversée de la mort est omniprésent dans l'esprit de chaque candidat à l'émigration clandestine. Selon un décompte de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations), rien qu'en une semaine, du 13 au 19 juin dernier, 1 594 migrants ont été secourus et interceptés en mer. En 2020, 14 388 migrants ont été secourus, dont des femmes et des enfants.

Et la situation devient plus compliquée avec la disparition ou la mort de milliers de migrants. En Algérie, en l'espace de moins d'une semaine seulement, les gardes-côtes, qui sont en alerte permanente, réussissent, de temps en temps, à faire avorter plusieurs tentatives d'émigration clandestine, mais cela est insuffisant devant l'ampleur du phénomène.

Depuis le mois de mai dernier, plus de 900 tentatives à l'émigration clandestine ont été déjoués par les gardes-côtes. Mais la vraie débâcle nationale ce sont tous ces migrants qui ont réussi à déjouer la vigilance des gardes-côtes et à rejoindre l'autre rive de la Méditerranée. Selon des décomptes locaux provenant des milieux de la harga, plus de 3 000 jeunes, depuis le mois de janvier, ont réussi la traversée à partir des côtes d'Annaba et d'El-Tarf.

Par ailleurs, 6 marins-pêcheurs ont disparu au large d'Annaba depuis vendredi dernier. D'après leurs familles, qui ont tenu un sit-in devant le siège des gardes-côtes, «cette disparition est étrange pour la simple raison que nos enfants sont des professionnels de la mer. En plus, il faisait beau temps au moment de leur disparition. Nous exigeons des recherches immédiates afin de retrouver nos proches». Du côté du port de pêche La Grenouillère, un armateur évoque que «les 6 marins- pêcheurs étaient à bord du chalutier Kamel, une embarcation de 18 mètres, avant de disparaître.

Cette disparition serait due, probablement, à un naufrage du navire car il y a eu des vents violents en mer durant la nuit de vendredi à samedi. Des recherches effectuées par nous et plusieurs autres chalutiers n'ont abouti à rien». Pour le moment, les recherches en vue de retrouver l'épave du Kamel et les corps des marins-pêcheurs continuent avec un bateau dragueur équipé de moyens technologiques haut de gamme.

Nabil Chaoui

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA LIBYE

DABAIBA PLAIDE POUR LE RETRAIT DES MERCENAIRES ET DES MIGRANTS

La deuxième Conférence internationale sur la crise libyenne s'est tenue hier dans la capitale allemande, Berlin. Après une année et demie de la première version, Berlin 1, tenue le 19 janvier 2020, ce sommet dit Berlin 2 a été organisé sous les auspice des Nation unies. Il a regroupé les différents acteurs concernés par cette crise qui perdure depuis 2011, notamment la Russie, la Turquie, la France et les Etats-Unis, en présence, cette fois-ci, des nouveaux dirigeants libyens, représenté par le chef du gouvernement, Abelhamid Dabaiba.



Meurtrie par plus de dix ans de guerre civile, la Libye aspire, à travers cette rencontre internationale, à retrouver sa stabilité en débattant des différentes approches possibles concernant le règlement du conflit impliquant plusieurs fractions libyennes.

Dabaiba a soulevé devant les congressistes de Berlin 2 plusieurs questions d'ordre politique, sécuritaire et économique qu'il estime «incontournables» pour une issue à la crise libyenne et la relance du processus de reconstruction du pays.

Ainsi, la réunification des forces militaires libyennes, à même de resserrer les rangs et de bannir tout clivage entre les unités soutenant le maréchal Khalifa Hafter à l'est du pays et celles mobilisées du côté du gouvernement d'union nationale à Tripoli, a été au cœur de la plaidoirie du chef du gouvernement. Ce dernier a aussi mis l'accent sur l'impératif d'évacuer les mercenaires et les forces étrangères déployés sur le territoire libyen, dont le nombre total dépassent, selon l'ONU, les 20 000 combattants.

«Les étroits intérêts des puissances étrangères s'érigent en obstacle et entravent tout processus de paix dans le pays et la résolution définitive du conflit inter-libyen», a indiqué le chef du gouvernement libyen lors de son intervention au sommet.

Il s'agit, notamment, des mercenaires syriens introduits en Libye par la Turquie après l'aval de l'ancien gouvernement de l'union nationale dirigé par Fayz Al-Serraj et les unités du groupe Wagner, agissant sous la houlette de Moscou et constituant un appui au bastion du maréchal Khalifa Hafter en Libye orientale.

De même, la sécurité du pays est menacée, selon Dabaiba, par la présence de groupes de migrants clandestins, lesquels affluent de tous bords, notamment des pays du Sahel, pour aller constituer une énième poche d'»éléments perturbateurs» au sud-ouest de la Libye.

«Nous appelons nos partenaires à consolider leurs efforts afin de pouvoir évacuer des migrants et autres éléments d'insécurité, qui sont une source d'inquiétude pour les Libyens», a-t-il lancé depuis cette tribune.

Le retrait des mercenaires a été également évoqué par le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, lequel s'est montré, lors de ce sommet, sur la même longueur d'ondes que son homologue allemand, Heiko Mass. Ce dernier appuie ouvertement l'approche faisant état d'»un retrait par étapes ou progressif», s'inscrivant de la sorte dans la logique adoptée par Paris depuis la conférence de Berlin 1.

«L'accord de cessez-le feu du 23 octobre doit être pleinement mis en œuvre, y compris le retrait de toutes les forces étrangères de Libye», a déclaré hier M. Blinken, précisant, dans la foulée, que le Etats-Unis partage avec l'Allemagne, pays hôte des acteurs réunis, «l'objectif de voir une Libye souveraine, stable, unifiée et sûre, libre de toute ingérence étrangère». Ce qui est essentiel pour la sécurité régionale, a-t-il conclu.

MANŒUVRES DE HAFTER : QUEL IMPACT SUR LA RECONSTRUCTION DE LA LIBYE ?

En poste depuis février dernier, le chef du gouvernement Dabaiba s'est dit «convaincu» de l'évolution, dans le bon sens, de la situation sécuritaire de son pays, et ce depuis la rencontre de l'année dernière. Il a tenu à remercier toutes les parties présentes. Selon lui, le gouvernement libyen se penche d'ores et déjà, suivant une feuille de route, sur le processus de reconstruction des institutions de l'Etat et veillera à la réussite des élections générales prévues le 24 décembre prochain.

Dabaiba a, dans ce sens, appelé la communauté internationale à plus de coopération afin d'engager des mesures «coercitives» à l'encontre de toutes les parties entravant l'opération électorale et le processus de la paix en Libye. Il a affirmé que le gouvernement s'attelle, entre autres, à l'élaboration d'une loi électorale en prévision de la présidentielle et autres échéances électorales du 24 décembre 2021.

Par ailleurs, la situation économique de la Libye a été remise sur le tapis lors de ce sommet. Le représentant du gouvernement libyen a tenu à expliquer que Tripoli aura besoin, plus qu'en toute autre circonstance, d'une consolidation des efforts internationaux afin de réussir le challenge de la relance économique.

Pour ce faire, le Premier ministre libyen avait affirmé, lors de sa rencontre, le mois passé, avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, que son pays compte énormément sur l'Algérie et tend à intensifier les relations bilatérales économiques à travers un partenariat riche. C'est d'ailleurs l'objectif du forum algéro-libyen, tenu à la fin du mois de mai dernier à Alger, sanctionné par la décision de la réouverture des passages frontaliers de Ghadamès et Debdeb à l'effet de faciliter la circulation des personnes et des marchandises. Il a été aussi question de la signature de plusieurs partenariats dans divers secteurs économiques.

Cependant, l'agenda de l'instauration de la stabilité en Libye semble buter à nouveau eu égard aux derniers développements intervenus suite aux manœuvres militaires menées par Khalifa Hafter, agissant sous les ordres de ses parrains occidentaux, dans la région frontalière entre l'Algérie et la Libye. C'est d'ailleurs en réaction à ces manœuvres que Dabaiba a brandi, ce mercredi, la menace de recourir à des mesures contre toute partie visant à prolonger l'instabilité sur le territoire libyen divisé d'est en ouest.

En tout cas, les congressistes de Berlin 2 ont affiché unanimement leur «optimisme» et s'accordent à dire que la Libye a pu désarmais amorcer une nouvelle étape dans le processus de paix et de stabilité, promettant le soutien nécessaire à l'effet d'accompagner Tripoli dans la reconstruction en œuvre de ses institutions.

Aziza Mehdid

RUSSIE

Chanegriha participe à la 9e Conférence sur la sécurité internationale

LE GÉNÉRAL de corps d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) participe à la 9e Conférence sur la sécurité internationale, organisée par la Fédération de Russie, et dont les travaux se sont ouverts mercredi à Moscou, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Les travaux de la conférence, à laquelle prennent part des ministres de la Défense, des chefs d'état-major et experts dans les questions sécuritaires représentant 109 pays, ont été ouverts, via visioconférence, par le président de la Fédération de Russie Vladimir Poutine, précise la même source. «La stabilité stratégique.. les mutations et les perspectives», «la région asiatique dans le contexte de la politique générale», «le rôle des institutions militaires dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19», «la sécurité des informations.. les problèmes et les solutions», «la coopération militaire technique entre la Russie et les pays de l'Afrique et du Moyen-Orient», «la coopération militaire comme outil pour faire face aux défis et menaces en Amérique Latine» et «la sécurité en Europe... la réalité et les perspectives», sont les thèmes inscrits à l'agenda de la conférence. A l'occasion de sa participation à cette conférence, le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, s'est entretenu avec le ministre de la Défense de la Fédération de Russie, le général d'armée Choigou Serguei Koujouguévitch, en présence des membres de la délégation algérienne, et de M. Dimitri Chougaev, co-président de la Commission gouvernementale algéro-russe chargée de la coopération militaire et technique, et du directeur général de la société «ROSOBORONEXPORT» pour la partie russe, ajoute le communiqué.

Les discussions ont porté, selon la même source, sur «l'état de la coopération militaire et technique entre les deux pays et sur les perspectives de son développement à la lumière de ces relations qui se consolident davantage pour se hisser à la hauteur du partenariat stratégique qu'entretiennent les deux pays amis».

H. B

UNE QUINZAINE D'EXPOSANTS Y PREND PART DU 25 AU 27 JUIN

La Bande dessinée en fête à Alger

Une exposition de Bande dessinée se tiendra du 25 au 27 juin en cours à l'Office Riadh El Feth (OREF) à Alger qui verra la participation de plusieurs éditeurs, outre l'organisation d'ateliers pédagogiques.

Lors d'une conférence de presse animée à l'occasion, l'organisateur de l'exposition, Salim Brahimi a affirmé que l'évènement intervenait suite «à la grande demande exprimée par les férus de la BD et les spécialistes n'ayant pas trouvé d'espaces pour exposer ou vendre leurs œuvres», insistant sur «la prise des mesures sanitaires dans le cadre de la prévention contre la covid-19».

Au total, 15 exposants participeront à cette manifestation qui connaîtra des séances de vente-dédicace, trois ateliers pédagogiques pour enfants et adolescents et d'autres pour les adeptes de Cosplay.

Lors de cette conférence, une convention de coopération a été signée entre la direction du Festival international de la Bande dessinée d'Alger (FIBDA), à la tête duquel



M. Brahimi a été nommé nouveau commissaire, et l'Ecole supérieure des Beaux-arts à Alger, en présence de son directeur Djamel Laaroug.

Ledit document prévoit des réductions au profit des étudiants des beaux-arts lors de la visite du Festival, la programmation de sessions de formation, d'expositions, de conférences, d'activités pédagogiques pour la formation des étudiants et la mise à disposition de l'espace de l'Ecole au profit de l'administration du Festival.

Intervenant à cette occasion, M. Laaroug a annoncé «la consécration du module Bande dessinée à l'Ecole à compter de la rentrée prochaine, une première depuis sa création, d'ailleurs très demandée par les étudiants, en ce sens que 70% d'entre eux souhaitent se spécialiser dans cet art».

De son côté, M. Brahimi a fait état de la tenue du Fibda «début octobre prochain, mais reste tributaire de la situation sanitaire».

LE SOCIOLOGUE LAHOUARI ADDI, RÉAGIT AUX PROPOS DE NOUREDDINE AIT HAMOUDA

« Ni l'Emir Abdelkader, ni Ibn Badis n'ont été des traîtres »

RÉAGISSANT aux récents propos sur l'Emir Abdelkader tenus par Noureddine Ait Hamouda sur le plateau de la chaine de télévision « El-Hayet », le sociologue Lahouari Addi a qualifié l'intervention du fils du défunt Colonel Amirouche de polémique aussi stérile qu'indigne.

L'auteur du nationalisme arabe radical et l'islam politique : produits contradictoires de la modernité a rappelé que de l'Emir Abdelkader « a combattu l'armée française pendant dix-sept ans à l'issue desquelles il a été battu militairement. Il a cessé le combat et, malgré des offres de postes et de titres de la part des autorités coloniales, il a préféré partir en exil en Syrie, souhaitant être enterré à côté de son maître spirituel, Ibn 'Arabi. »

Estimant que « l'échec de l'Emir Abdelkader est dû en partie à l'absence de la conscience nationale qui naîtra qu'au début du XXe siècle », Lahouari Addi a également souligné que l'avancée économique, politique, scientifique et militaire de la France sur le Maghreb en général était significative dans la mesure où le rapport de force entre colonisé et colonisateur ne donnait aucune chance de succès aux insurrections. Par ailleurs, le sociologue algérien s'est penché sur « une autre figure du nationalisme […] critiquée par certaines voix. » Il s'agit du Cheikh Ibn Badis « qui a avait compris que l'Europe était trop en avance sur l'Algérie pour espérer à une victoire militaire à la suite d'insurrections », a-t-il tenu d'expliquer, ajoutant « Ibn Badis avait même revendiqué la citoyenneté française (jansiya siyassya) pour permettre aux Algériens de revendiquer leur identité (jansiyya qawmiya) à travers l'islam et la langue arabe. Il aurait pu ajouter la langue amazighe à laquelle il n'était pas opposé. »

En guise de conclusion Lahouari Addi a estimé que « ni l'Emir, ni Ibn Badis n'ont été des traitres. » « Ce sont des personnalités de la conscience nationale naissante qu'il faut mettre dans leur contexte historique. En tout cas, ils avaient compris une chose que des dirigeants actuels n'ont pas saisi : le retard de l'Algérie sur l'Europe est d'abord intellectuel, ensuite économique et militaire. Si on ne prend pas conscience de la nature de ce retard, il n'y aura aucune chance de le rattraper », a-t-il rappelé. **R. C.**

CE JEUDI À L'INSTITUT CERVANTÈS D'ALGER

Riche soirée dédiée aux réalisatrices espagnoles

UNE RICHE soirée a été programmée pour ce jeudi 24 juin à partir de 18 heures par l'Institut Cervantes d'Alger et l'Ambassade d'Espagne en Algérie à l'occasion de la cinquième et dernière projection du cycle de cinéma Espace Féminin contemporain.

Au menu de cette ultime projection quatre courts métrages : 3 fictions et un documentaire d'animation : Benidorm 2017 (2019, 22'), Mi hermano Juan (2019, 10'), Suc de Sindria (2019, 23') et Carne (Viande, 2019, 12').

Les films qui seront projeté au niveau de la Salle des Actes de l'Institut Cervantès d'Alger sont lauréats du concours «Cortos en Femenino» (Courts au féminin), un évènement organisé chaque année par TRAMA (coordinateur des expositions et festivals de films, vidéos et multimédias réalisés par des femmes) et dédié à des projections de courts métrages réalisés par des femmes en Espagne.

Les 4 films courts sélections pour la dernière projection du cycle Espace Féminin Contemporain témoignent de la richesse et de la diversité formelle, stylistique, thématique et tonale de la création cinématographique féminine dans ce format, et en même temps partagent le dénominateur commun pour traiter les expériences intimes des corps : corps propre et corps des autres, expériences abusives et expériences agréables.

Programme de jeudi à partir de 18 heures à l'Institut Cervantès d'Alger

Benidorm 2017, (Espagne-2019), une fiction de 22 minutes réalisée par Claudia Costafreda

Benidorm est l'un de ces lieux qui répondent à une image au sens étroit : ce lieu où des milliers de personnes viennent, pendant les saisons chaudes, oublier leur quotidien et profiter de tous les divertissements qu'offre cette mégalopole internationale. Pourtant, imaginer ses rues et ses espaces vides avant l'arrivée d'un tsunami permet à la réalisatrice Claudia Costafreda d'élaborer une histoire de rencontre entre deux personnes qui doivent raconter leur passé. D'une certaine manière, la solitude hivernale de cet espace fait rimer la possibilité d'ouvrir son cœur avec le vide d'un lieu toujours pensé et peuplé de monde.

Mi hermano Juan (Mon frère Juan) (Espagne – 2019), fiction de 10 minutes mise en scène par Cristina Martin Barcelone et Maria José Martin Barcelone

La psychologie de l'enfant a toujours été un territoire inconnu, bien qu'exploré par le cinéma dans un effort pour comprendre la nature humaine quand, peut-être, elle n'est pas si déterminée par les normes sociales. Cristina et María José Martín organisent l'histoire d'un dialogue entre un psychologue et une fillette de six ans, dans lequel la recherche de la névrose sert d'instrument pour élaborer un tableau dramatique impressionnant de la douleur alors qu'il n'y a toujours pas de formules rhétoriques à énoncer ça.

Suc de Sindria (Espagne -2019), une fiction de 23 minutes réalisée par Irène Moray, le film est déconseillé au moins de 16 ans.

L'approche d'un sujet aussi complexe que la récupération d'une vie sexuelle saine après toute expérience traumatisante, amène la jeune réalisatrice et photographe Irene Moray à dresser un portrait extrêmement intéressant d'un couple qui doit trouver le moyen de pouvoir devenir qui tous les deux eux qu'ils veulent, au sein de leur relation. La narration établit un devenir intéressant où la nature travaille sa puissance.

Carne (viande) (Brésil/Espagne - 2019), court métrage d'animation réalisé par Camila Kater, le film dure 12 minutes.

La mémoire du corps est l'un des éléments qui a intéressé l'histoire sociale et culturelle ces dernières années, mais elle a aussi été un argument clé dans la récupération d'une nouvelle sensibilité, suscitée par le féminisme. Ce court métrage basé sur l'animation et le documentaire réalisé par la jeune Camila Káter recueille les récits de l'expérience de cinq femmes sur son corps, illustrés par cinq autres animateurs exceptionnels. Le film sera projeté en version originale (portugais) et sous-titré en français. **R. C.**

FESTIVAL DU FILM DU MAGHREB

«Matarès» de Rachid Benhadj primé aux Pays-Bas

LE FILM «Matarès» du cinéaste Rachid Benhadj a été sacré meilleur long métrage au Festival du Film du Maghreb 2021, qui s'est déroulé à Haarlem (Pays Bas) du 18 au 20 juin.

Le dernier film de Rachid Benhadj a décroché le Prix du Meilleur Long métrage en plus du Prix du Meilleur Acteur attribué au jeune Anis Salhi, qui incarne le rôle de Said.

Réalisé en 2019, ce film d'une heure et demie (1h30) traite des questions de l'immigration clandestine en mer à travers l'histoire de la fille ivoirienne «Mona», âgée de 8 ans, qui habite la ville côtière de Tipasa où elle travaille comme vendeuse de fleurs pour gagner de l'argent pour payer les passeurs en vue de traverser la mer.

En 2020, «Matarès» avait décroché le prix du Meilleur Long métrage de fiction à la 17ème édition du Festival International de Cannes (France) du Film Panafricain.

Le film a reçu également le prix de la Meilleure actrice attribuée à l'actrice principale du film «Dorian Yohoo» dans le rôle de «Mona».

Né en 1949 à Alger, le réalisateur Benhadj a obtenu son diplôme de réalisateur d'un institut français. Il a réalisé plusieurs films notamment «la rose des sables» (1989), «Touchia» (1993), «L'Albero dei destini sospesi» (1997) et «parfums d'Alger» (2012).

PARUTION DU RECUEIL DE POÉSIE «CORDON DE PERLES»,

Une ode à la vie de Farid Bouyahia

DANS SON premier recueil de poésie, publié récemment, et intitulé «Cordon de perles», Farid Bouyahia partage avec ces lecteurs une ode à la vie impulsée par l'amour, l'amitié, la beauté et la nostalgie.

Ce recueil de 84 pages, paru aux éditions «Tafat», rassemble une cinquantaine de textes qui n'abordent pas de thème précis mais toutes les émotions, les valeurs et les personnes importantes aux yeux du poète qui reconstitue l'essentiel de son vécu et partage ses sources d'inspiration.

Le poète dédie ses vers à ses origines, des textes où se mêlent «la muse», la mère dans «Yemma», et la terre natale dans «douce Kabylie» et «Symphonie» pour rendre hommage à celle qui donne la vie et la cultive et aux lieux marquant de la jeunesse et de l'enfance.

Farid Bouyahia donne également une grande importance à son entourage, des personnages fortement présents dans ses textes sans être pour autant directement cités. «Etoiles filantes», «La becquée», «Chérie», «Ma bien-aimée» ou encore «Adieu l'ami» sont autant de poèmes écrits parfois sur le moment et en présences de ces personnages invisibles qui donnent au poète une réplique inaudible en filigrane de ses vers. Dans «Livre d'or», le poète encense la lecture et l'apport des livres, un hymne à la vie qui illumine le quotidien, alors que les fleurs, les arbres et la nature tiennent également un place importante dans ces textes qui s'efforcent de véhiculer les couleurs, les parfums et la lumière.

D'autres lieux, certainement chers au cœur de l'auteur, et qui ont subi les affres du temps ou de la main de l'homme tout en résistant, se retrouvent également dans ce recueil, «La Casbah, «Vieilles pierres» ou encore «Beyrouth blessée» évoquent le rêve de voir ces cités meurtries briller de nouveau.

Né en 1970, Farid Bouyahia est journaliste de profession, il signe avec «Cordon de perles» son entrée dans le monde de la poésie.

IRAN

Plusieurs médias accusent la justice américaine d'avoir bloqué leurs sites

Les sites de chaînes d'information d'État iraniennes ont affiché, un message indiquant qu'ils avaient été «saisis par le gouvernement» américain.Plusieurs médias d'État iraniens ou proche du régime de Téhéran ont annoncé mardi que l'accès à leur site internet avait été bloqué.



Les sites des chaînes d'information en arabe Al-Alam et en anglais Press-TV, qui appartiennent au réseau de la télévision d'État Irib, affichaient le même message faisant référence à la saisie de leur domaine dans le cadre de sanctions américaines. Le message est accompagné des sceaux de la police fédérale et du ministère du Commerce.

Cette action intervient dans le cadre de l'exercice de l'autorité présidentielle face à une menace extraordinaire, selon un des articles de loi cités dans le message.

Le site de la chaîne des rebelles yéménite Houthis, al-Masirah, était aussi bloqué avec le même message. Sur le site de l'aile politique des Houthis, al-Masirah a condamné «un acte de piraterie et la confiscation des droits d'auteurs» par les États-Unis qui intervient «sans justification et sans avertissement».

La chaîne a toutefois créé un nouveau site internet qui était opérationnel mardi soir. Plusieurs sites internet irakiens, dont celui des brigades du Hezbollah, la faction pro-Iran la plus radicale d'Irak, n'étaient plus accessibles mardi et seul s'affichait un message du «ministère américain du Commerce».

En octobre 2020 déjà, ce site ainsi que celui d'al-Etejah, la télévision des brigades du Hezbollah, avaient subi le même sort. De même que le site d'al-Noujaba, l'autre grande faction pro-Iran d'Irak. Ces deux factions, composées de combattants irakiens mais entraînés, financés et armés par l'Iran, opèrent à la fois en Irak mais aussi en Syrie aux côtés du régime de Bachar al-Assad et du Hezbollah libanais.

Le site de la chaîne télévisée d'opposition du Bahreïn LuaLua TV, était aussi bloqué. La chaîne, qui a des bureaux à Londres et à Beyrouth, a fustigé une «saisie illégale» de leur site internet.

Les autorités bahreïnies accusent les groupes contrôlant la chaîne d'être proches du régime iranien. Le Bahreïn abrite la 5e flotte américaine et a normalisé ses relations avec Israël.

Les programmes télévisés d'Al-Massirah et de LuaLua étaient toutefois toujours diffusés, selon des journalistes de l'AFP au Yémen et à Bahreïn. Press-TV a évoqué «une apparente action coordonnée» sur son compte Twitter, tandis que la télévision d'État iranienne a dénoncé le blocage «de médias pro-résistance révélant les crimes des alliés des États-Unis dans la région».

«Alors que le gouvernement démocrate des États-Unis affirme soutenir la liberté d'expression, en pratique il ferme les médias en soutenant» Israël et l'Arabie saoudite, deux alliés historiques de Washington au Moyen-Orient, a ajouté l'Irib sur son site internet. Selon la télévision iranienne, les chaînes Palestine Al-Youm, Naba et Al-Kawthar ont également été bloquées.L'agence Fars, proche des ultraconservateurs iraniens, a également dénoncé « une violation flagrante de la liberté de la presse».

L'Iran est sous le coup d'une série de sanctions économiques américaines pour son programme d'enrichissement nucléaires soupçonné par Washington d'avoir des visées militaires. La République islamique est également accusée de violations des droits de l'Homme et de soutien au terrorisme.

R. I.

MAURITANIE

L'ex-président Mohamed Ould Abdel Aziz écroué pour corruption

INCULPÉ en mars dans une affaire de corruption, blanchiment d'argent et enrichissement illicite, l'ex-président mauritanien a été écroué mardi soir. Mohamed Ould Abdel Aziz crie au «règlement de comptes » destiné à le tenir à l'écart de la politique.

L'ex-président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz a été écroué mardi soir sur décision du juge chargé d'une enquête pour corruption présumée, a-t-on appris auprès du parquet et de son parti. Au pouvoir jusqu'en 2019, l'ancien chef de l'État, avait été inculpé en mars.

Un magistrat du parquet s'exprimant sous couvert de l'anonymat ainsi que le porte-parole de son parti, l'ancien ministre Djibril Ould Bilal, ont confirmé son placement sous mandat de dépôt sans en préciser la cause dans un premier temps.

Mais cette mesure intervient quelques jours après le refus de l'ancien dirigeant de continuer à se présenter à la police, comme le lui imposaient les conditions dont était assorti son placement en résidence surveillée.

Après plus de dix ans passés entre 2008 et 2019 à la tête de ce vaste et pauvre pays sahélien de 4,5 millions d'habitants, l'ancien président poursuit sa descente aux enfers sous son successeur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, son ancien chef de cabinet et ministre, dont il avait pourtant préparé l'accession à la présidence.

M. Aziz crie au «règlement de comptes» destiné à le tenir à l'écart de la politique. Ses avocats affirment qu'il devrait bénéficier de l'immunité conférée selon eux par l'article 93 de la Constitution. Son successeur a constamment invoqué l'indépendance de la justice.

M. Ould Abdel Aziz avait été inculpé en mars, en même temps qu'une dizaine de hautes personnalités, pour des faits présumés de corruption, blanchiment d'argent ou encore enrichissement illicite commis pendant les années où il dirigeait le pays

M. Aziz et ses co-inculpés, parmi lesquels un de ses gendres, deux anciens Premiers ministres et plusieurs anciens ministres et hommes d'affaires, avaient alors été placés sous contrôle judiciaire. En mai, le juge avait durci ces conditions en ordonnant son placement en résidence surveillée, tout en maintenant l'obligation pour lui de se présenter à la police trois fois par semaine et de demander l'autorisation du juge pour quitter Nouakchott.

Il y a quelques jours, M. Aziz a décidé de ne plus se rendre à la police, comme il l'avait fait jusqu'alors, à pied, provoquant des attroupements. Il avait invoqué sur Facebook «les brimades infligées aux citoyens qui m'accompagnent et me témoignent leur soutien».

La justice mauritanienne est saisie depuis août 2020 du rapport d'une commission parlementaire qui s'était penchée sur la gestion des revenus pétroliers sous sa présidence, sur la vente de domaines de l'État, les conditions de liquidation d'une société publique assurant l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires ou encore les activités d'une société chinoise de pêche.

Au moment des multiples inculpations de mars, le parquet avait annoncé le gel ou la saisie de sociétés, d'immeubles, de véhicules ou de sommes d'argent évalués sommairement à l'équivalent de 96 millions d'euros. Sur ce total, 67 millions revenaient à l'un des suspects et 21 au gendre de celui-ci, disait le parquet sans citer explicitement l'ex-président.

Arrivé au pouvoir par un coup d'État militaire, M. Aziz a été élu en 2009 et réélu en 2014. M. Ghazouani, son dauphin, a été élu à sa succession en juin 2019.

Depuis, l'ex-président a perdu en décembre 2019 la direction de l'Union pour la République (UPR), parti qu'il a fondé et qui détient toujours une forte majorité au parlement. Sa disgrâce s'est accélérée en août 2020 avec les interrogatoires de la police et la privation de son passeport.

M. Aziz n'entend pas s'en laisser conter. Il a signalé son retour en politique en avril en intégrant un petit parti d'opposition, le Ribat national. Il a aussi menacé de se livrer à un grand déballage sur les affaires de l'État.Il a exclu de prendre le chemin de l'exil. «Il ne faut pas qu'ils pensent qu'ils peuvent me faire plier […] Je ne partirai pas, ni au Sénégal, ni au Mali, ni au Maroc, ni en Algérie, ni dans un quelconque autre pays et ni en France», disait-il en avril. M. Aziz ne devrait pas être écroué en prison dans l'immédiat à cause du risque de contamination par le Covid-19, mais devrait séjourner deux semaines dans une chambre de la police, ont indiqué des sources proches du dossier.

R. I.

COVID-19

L'Afrique dans la course pour produire des vaccins

Alors que le continent est à la peine sur la vaccination faute de doses, l'OMS pousse pour que l'Afrique du Sud puisse produire localement des vaccins.

L'Afrique du Sud et l'Organisation mondiale de la santé ont annoncé, lundi 21 juin, la première étape pour doter le continent d'une capacité de production de vaccins anti-Covid. C'est le président Cyril Ramaphosa qui en a fait l'annonce. Le dirigeant sud-africain, fer de lance du combat pour la levée temporaire de la propriété intellectuelle sur les vaccins anti-Covid et pourfendeur de l'inégalité vaccinale, a justifié la création d'une capacité régionale de production : « On voit bien qu'on ne peut pas compter sur les vaccins qui sont fabriqués en dehors de l'Afrique parce qu'ils ne viennent jamais. Ils n'arrivent jamais à temps et les gens continuent de mourir. » Il participait depuis l'Afrique du Sud à un point de presse de l'OMS à Genève consacré au projet.
Son pays représente plus de 35 % du total des cas de Covid-19 enregistrés en Afrique et souffre actuellement d'une troisième vague d'infections, et comme d'autres pays en développement, il voit les vaccins aller dans les pays riches ou dans les pays qui, comme l'Inde, les produisent à grande échelle. Seulement 2 % de la population du continent africain a eu au moins une dose, a affirmé le président Ramaphosa, quand les États-Unis ou l'Europe visent les 70 % de la population totalement immunisée dans les mois qui viennent.
L'annonce de lundi doit pallier à terme ce déséquilibre. Il s'agit de mettre en place un



« centre de transfert de technologie » pour les vaccins anti-Covid à ARN messager, qui se sont révélés extrêmement efficaces, à l'instar des sérums de Pfizer-BioNTech ou Moderna, et qui semblent aussi plus facilement adaptables à de nouveaux variants, que d'autres vaccins de technologie différente.
« Aujourd'hui, je suis ravi d'annoncer que l'OMS est en pourparlers avec un consortium d'entreprises et d'institutions pour établir un centre de transfert de technologie en Afrique du Sud », a déclaré le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.
« Ce pôle de technologie permettra une réponse rapide pour le développement de nouveaux vaccins que ce soit pour les variants du Covid-19 ou de futurs pathogènes sur le continent africain et au bénéfice du monde entier », a affirmé le président français Emmanuel Macron, dans un message enregistré. Il s'était engagé, outre le don de vaccins, à aider l'Afrique à mettre sur pied sa propre capacité de production.
Le projet est porté par un consortium sud-africain composé des sociétés de biotechnologies Biovac et Afrigen Biologics and Vaccines, d'un réseau d'universités et des Centres africains de contrôle des maladies. L'OMS a déjà mis en place de tels centres dans le but de stimuler la production mondiale de vaccins contre la grippe. De fait, ces centres fournissent un savoir-faire et une formation aux fabricants locaux où la technologie enseignée est disponible à une échelle industrielle.
Les fabricants de pays à faible et moyen revenu qui sont intéressés peuvent y trouver la formation et les licences nécessaires. L'OMS et ses partenaires apportent leur savoir-faire en matière de production, de contrôle qualité et les droits de propriété intellectuelle pour accélérer la diffusion des technologies.
Dans la configuration sud-africaine, Biovac sera le développeur, Afrigen le fabricant et le réseau d'universités apportera les connaissances en matière d'ARN messager, avec le soutien technique des CDC Afrique.
L'OMS a souligné que le hub sud-africain avait des capacités disponibles. Mais comme le rappelait le patron de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus : « C'est une étape importante qui va donner des résultats à moyen terme. À court terme, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour augmenter la production et la distribution équitable de vaccins à travers Covax. »
Quel calendrier ? La cheffe scientifique de l'OMS, la docteure Soumya Swaminathan, a d'abord exposé un scénario optimiste, où tout se déroule comme prévu, qui verrait « des vaccins produits en Afrique du Sud dans les 9 à 12 mois qui viennent », en utilisant des procédés déjà éprouvés et approuvés.
S'il fallait faire appel à de nouveaux procédés d'utilisation de l'ARN messager, il faudrait plus de temps, notamment à cause des nécessaires essais cliniques. « Moderna et Pfizer-BioNTech doivent immédiatement partager leur technologie de l'ARN messager avec le hub afin que beaucoup plus de vaccins à ARN puissent être produits de façon indépendante par les fabricants en Afrique du Sud et plus largement sur le continent africain, dès que possible », a réagi Kate Stegeman de l'ONG Médecins sans frontières (MSF). **R. I.**

BIÉLORUSSIE

Minsk dénonce les sanctions occidentales et renvoie l'Allemagne à son passé nazi

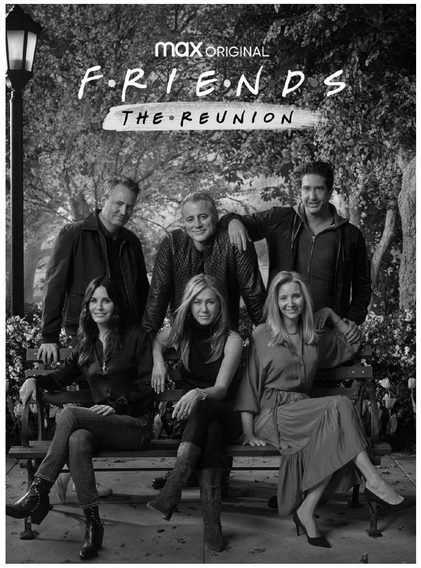
LA BIÉLORUSSIE a dénoncé, les nouvelles sanctions « destructrices » prises par les Occidentaux après l'interception d'un avion de ligne par Minsk, le 23 mai, pour arrêter un opposant, en s'emportant violemment contre l'Allemagne, renvoyée à son passé nazi.
« Nous avons répété à maintes reprises que les sanctions nuisent aux intérêts des citoyens, qu'elles sont contre-productives et vicieuses. Pourtant, ces actions destructrices délibérées se poursuivent », a déclaré le ministère biélorusse des affaires étrangères dans un communiqué. Dénonçant des « actions hostiles » et des « pressions sur un Etat souverain », le ministère a ironisé sur les déclarations occidentales qui « ressemblent à une parodie de logique et de bon sens ». Pour Minsk, ces nouvelles sanctions « frisent la déclaration de guerre économique », voire plus.
« Ce qu'on n'attendait pas, c'est que l'Allemagne participe aussi à ce complot collectif », a lancé le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, à l'occasion des commémorations du 80e anniversaire du début de l'invasion de l'URSS par le IIIe Reich. « On ne l'attendait pas de ceux dont les ancêtres avaient tué un Biélorusse sur trois et empêché la naissance de millions d'enfants », a-t-il affirmé.
« Quatre-vingts ans sont passés, et alors ? C'est quoi, une nouvelle guerre chaude ? » s'est interrogé M. Loukachenko. « Regardez ! N'est-ce pas symbolique ? Ils ont mis en place des sanctions dans la nuit, des sanctions économiques contre nos gens et nos entreprises. La nuit du 22 juin », a-t-il poursuivi.
L'Union européenne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Canada ont décidé lundi de punir des dizaines de personnalités et des entreprises liées au pouvoir en place en Biélorussie. Au total, 78 noms de responsables et huit entités ont été ajoutés à la liste des Biélorusses sanctionnés pour la répression de l'opposition et le déroutement d'un appareil de Ryanair qui survolait la Biélorussie le 23 mai afin d'arrêter deux de ses passagers, le journaliste dissident biélorusse Roman Protassevitch et son amie russe, Sofia Sapega.
Parmi les personnes sanctionnées figurent des hommes d'affaires, les ministres biélorusses de la défense et des transports, le commandant de l'armée de l'air et l'un des fils du président Alexandre Loukachenko.
Parallèlement à ces sanctions individuelles, les Européens ont décidé de frapper d'importantes sources de revenus de la Biélorussie en cessant les importations de produits pétroliers et de certains types de potasse, ainsi que les exportations de produits pour les usines de tabac biélorusses. L'UE va aussi renforcer son embargo sur les armes, interdire la vente de biens à double usage et du matériel de surveillance, ainsi que tout nouveau prêt bancaire au régime biélorusse.
« Ce sont des mesures qui vont affecter massivement la Biélorussie et les revenus de l'Etat », a déclaré, lundi, le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas, lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères européens. « J'ai une grande envie de demander à M. Maas (…). Vous êtes qui ? Un Allemand qui s'est repenti hier ou un héritier des nazis ? » a réagi mardi Alexandre Loukachenko.
Si les produits pétroliers et la potasse figurent parmi les exportations phares de la Biélorussie, les 27 Etats membres de l'UE ne sont pas au nombre de ses principaux clients pour ces marchandises. Plus de trente ans après la dissolution de l'URSS, l'économie biélorusse reste largement sous le contrôle de l'Etat et dépendante de la Russie, le principal allié et créditeur de Minsk. L'UE avait déjà sanctionné 88 membres du pouvoir, dont le président Loukachenko et son fils Viktor. **R. I.**

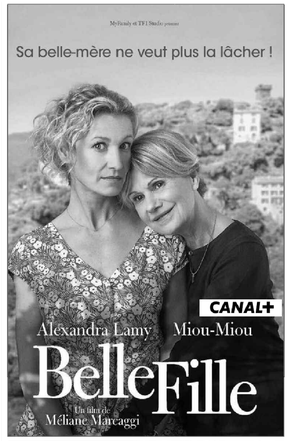
RUSSIE

L'armée lance des tirs de semonce contre un navire britannique en mer Noire

UN AVION Su-24 et des navires russes ont tiré ce mardi des tirs de semonce à l'encontre un navire britannique en mer Noir. Il s'agit de l'un des deux bateaux déployé par le Royaume-Uni depuis le mois de mai : un destroyer doté de missiles anti-aériens et une frégate anti-sous-marine. La Royal Navy les a stratégiquement placés à proximité de la Crimée. Une zone « chaude » car surveillée de près par les forces navales russes. Ce déploiement vise à montrer la solidarité du Royaume-Uni avec l'Ukraine.
Le ministère russe de la Défense, cité par les agences de presse a indiqué que le destroyer britannique était entré dans les eaux territoriales russes en mer Noire. « Le destroyer a reçu un avertissement (…) Il n'a pas réagi à l'avertissement », a indiqué le ministère, ce qui a amené un navire de patrouille frontalière et un avion Su-24M à tirer « des coups de semonce ». Le navire britannique a ensuite quitté les eaux russes, mettant fin à l'incident.

R. I.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05	Autre - Emission spéciale **Friends : The Reunion**	TF1
21h05	Magazine d'information Envoyé spécial	2
20h59	Jeu Domino Challenge	M6
21h00	Cinéma - Comédie **Belle-fille**	CANAL+
21h05	Série d'action (2014 - Etats-Unis) Saison 1 Scorpion	W9
20h50	Cinéma - Thriller **Etats-Unis - 2012** Disparue	CINE + FRISSON
21h05	Magazine de société Vive le camping	6ter
21h00	Cinéma - Film de guerre - 2014 **Monuments Men**	CINE + PREMIER
21h10	Magazine de reportages Jeudi reportage	C8
22h18	Cinéma - Film d'action Birds of Prey	CINE + CINEMA
20h50	Cinéma - Film fantastique **Etats-Unis - 2020** Sacrées sorcières	CANAL+ SERIES
21h15	Cinéma - Comédie **France - Belgique - 2001** Les visiteurs en Amérique	TMC

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série politique (2019 - France)
Saison 3 - Épisode 1: Check up /2

Baron Noir

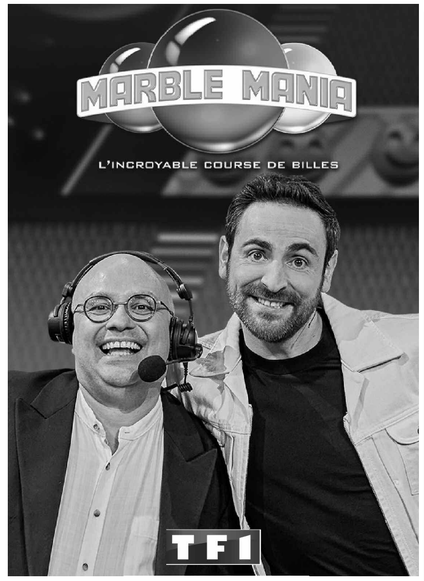
Philippe Rickwaert est de nouveau éligible, après une année de mise au placard. Il annonce à Daniel Kalhenberg et aux autres membres du PS son intention de prendre la direction du parti afin de se présenter à la présidentielle prévue dans deux ans. A l'Elysée, la présidente Dorendeu prépare ses troupes aux élections régionales prévues dans deux mois. De son côté, Michel Vidal, le leader de la gauche radicale, convoite les Hauts-de-France.

23 h 20

Série humoristique (2020 - France)
Saison 1 - Épisode 5-6/7-8

Narvalo

Après une nuit de fête, Hanane se réveille chez un beau gosse rencontré la veille en boîte de nuit. Il l'embrasse avant de partir au travail. La jeune femme reste seule dans l'appartement. Les événements à venir vont échapper totalement à son contrôle.





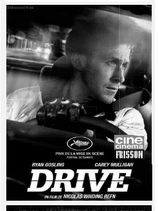








JEUNE INDEPENDANT







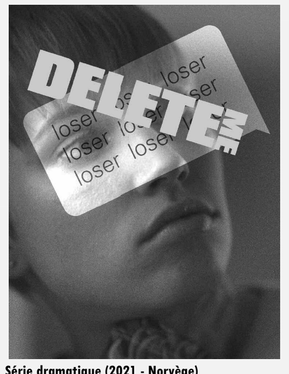


télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05	Divertissement Saison 1 **Marble Mania, l'incroyable course de billes**	TF1
22h55	Variétés Taratata 100% live	2
20h59	Série dramatique (2020 - Etats-Unis) Bull	M6
21h00	Quarts de finale / Rugby **LA ROCHELLE / RACING 92**	CANAL+
21h05	Magazine de société **France** Enquête d'action	W9
20h50	Cinéma - Thriller **Etats-Unis - 2011** Drive	CINE + FRISSON
21h05	Cinéma - Film d'aventures **France - 1965** Angélique et le roy	6ter
21h00	Cinéma - Drame - 2017 **Le grand jeu**	CINE + PREMIER
21h10	Magazine de la décoration M comme Maison	C8
21h00	Cinéma - Comédie Effacer l'historique	CINE + CINEMA
20h50	Cinéma - Film d'aventures **Etats-Unis - Allemagne - 2003** Les désastreuses aventures des orphelins Baudelaire	CANAL+ SERIES
21h15	Série d'action (2018 - Etats-Unis) **Saison 2** L'arme fatale	TMC

19h15 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2021 - Norvège)
Saison 1 - Épisode 4 /7

Delete Me

Marit et Marion, meilleures amies et partenaires en natation artistique, rêvent d'aller faire leurs études à Miami. C'est la cérémonie de remise des diplômes et les deux lycéennes sont présentes. Cependant, un incident tragique marquera le commencement de la fin de leur amitié...

22 h 30

Série dramatique (2018 - Etats-Unis)
Réalisé par Kurt Sutter
Saison 3 - Épisode 1/2

Mayans M.C.

La fermeture de la frontière et la présence des forces de l'ordre malmènent le trafic d'héroïne des Mayans. Un conflit interne éclate entre différents membres dont l'avis sur l'avenir du club diverge.
De leur côté, EZ et Angel doivent gérer les conséquences des secrets familiaux longtemps tus. Les Galindos s'éloignent, alors que Miguel, accaparé par son chagrin, part en quête de réponses.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:19	12:32	16:24	19:57	21:37
CONSTANTINE	03:26	12:36	16:27	20:00	21:39
ALGER	03:38	12:51	16:42	20:15	21:55
OUARGLA	03:54	12:41	16:22	19:53	21:22
CHLEF	03:49	12:57	16:48	20:20	21:59
MOSTAGANEM	03:55	13:02	16:52	20:24	22:02
ORAN	03:59	13:05	16:54	20:27	22:04

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7026 – JEUDI 24 JUIN 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	17°
Oran	26°	16°
Constantine	33°	15°
Ouargla	45°	31°

SELON LE MDN

Arrestation de huit éléments de soutien aux groupes terroristes

Des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont procédé, dans des opérations distinctes à travers le territoire nationale, à l'arrestation de huit (08) éléments de soutien aux groupes terroristes et à la destruction de 04 casemates à Skikda, ainsi qu'à l'arrestation de 30 narcotrafiquants et la saisie de 12 quintaux et 91 kilogrammes de kif traité, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



«Dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de la sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, du 16 au 22 juin 2021, de multiples opérations qui témoignent de l'engagement infaillible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays», précise le communiqué.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'ANP ont appréhendé «(08) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, et ont procédé à la destruction de (04) casemates pour terroristes découvertes à Skikda».

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et dans la dynamique des efforts intenses visant à lutter contre le trafic des stupéfiants dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont procédé, en coordination avec les différents services de sécurité, dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires,à l'arrestation de «(30) narcotrafiquants et à la saisie de (12) quintaux et de (91) kilogrammes de kif traité que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc», indique le communiqué du MDN.

A ce titre, des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont arrêté, au niveau des territoires des 2e et 3e Région militaire (RM), 17 narcotrafiquants et saisi 11 quintaux et 89 kilogrammes de kif traité, alors que 13 autres narcotrafiquants ont été appréhendés et 102 kilogrammes de kif traité et 156.308 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres RM, ajoute la même source.

Dans un autre contexte, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 151 individus et saisi 64 véhicules, 85 groupes électrogènes, 28 marteaux-piqueurs, 18 détecteurs de métaux, 236 sacs de mélange d'or brut et de pierres, des explosifs et outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 102 tonnes de denrées alimentaires destinés à la contrebande, tandis que 20 autres individus ont été arrêtés et 11 fusils de chasse, 18 quintaux de tabacs, 52 quintaux de déchets de cuivre, 3.265 unités de diverses boissons et 18 pièces archéologiques ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Biskra, d'articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Biskra, Tindouf, Ghardaïa, Chlef, Batna, Oum El Bouaghi, Aïn Témouchent, Tiaret et Boumerdès.

Par ailleurs, des tentatives de contrebande d'énormes quantités de carburants s'élevant à 36.274 litres ont été déjouées à Tamanrasset, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras, alors que 45 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Adrar et Béchar.

S. O. B.

La chronique de Qahwet Lâarich

Par Nadji Azzouz



Boursaid

SQUARE Port Said aux divers noms successifs. Square Aristide Briand, de la République, Bresson, ensuite Port Said après la visite historique à Alger, en 1963, du leader arabe Nasser. Puis tout simplement «Essequare», le square pour le commun des Algérois. Place historique et jardin emblématique au cœur de la ville. Lien entre la basse-Casbah et Alger-Centre, ouvert moins de deux décennies après la prise coloniale de la capitale. Aménagé en même temps que l'Opéra historique dans un axe urbain qui descend de la haute-Casbah vers la gare ferroviaire et le port. Carré de verdure comptant plusieurs espèces arboricoles et autres plantes : palmiers, magnolias d'Asie, bambous, lataniers de différentes couleurs, ficus et mûriers. Mais Le Square, c'est surtout «Boursaid, c'est-à-dire la bourse à Port Said. Depuis au moins trois décennies, la place forte des devises étrangères en Algérie. Le vrai étalon de la valeur réelle du dinar. Boursaid est en réalité notre vraie banque centrale, car comme notre économie est duale, le marché de change est par définition double. Formel et informel. Ses taux sont administrés ou réels. Sachant que le régime de change officiel est régi par des règles drastiques et limitatives «applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises», le marché parallèle de la devise s'est transformé donc en bourse de référence. C'est lui qui fixe la valeur réelle du dinar et des principales devises. Les grandes villes ont désormais leurs Boursaid. Recours réguliers de commerçants et autres trabendistes, ou de simples citoyens non éligibles à l'accès à la devise. Ici, les cambistes illégaux mais tolérés au grand jour, sont de véritables market-makers, des acheteurs et vendeurs de génie, affichant toujours deux prix en fourchette. Ça vous en bouche un coin quand vous les voyez aller du prix bid (au plus faible) au prix ask (au plus élevé). Spécialistes étonnants de la cotation à deux décimales, ils montrent un ahurissant contrôle de la concurrence.

Au Square comme au marché Clauzel à Alger, et à l'instar des autres espaces de change parallèle dans le pays, une fourchette ne peut pas être trop large. Ce qui vous fait penser à l'existence d'une main invisible ou d'une autorité de régulation virtuelle ! Ces virtuoses des fluctuations des cours savent attendre dans un marché calme, et anticipent judicieusement dans un marché agité. Avec une maîtrise instinctive des techniques de cambisme, ils dominent les enjeux et connaissent les tendances. Ils n'ignorent rien non plus des indicateurs. Ils pigent presque tout des fluctuations, artistes qu'ils sont des cours spot et des cours à terme.

Dans cette affaire-là, l'Etat apparaît comme une victime consentante. Le grand dupe qui se fait gruger à «l'insu de son plein gré». Impuissant qu'il est à maîtriser les acteurs sur ce marché noir qui fonctionne comme une zone grise de non-droit. Vu qu'il n'y maîtrise guère les types de transactions, l'absence de contrôle du marché parallèle de la devise rend la mesure de l'activité économique du pays partielle et aléatoire. Le règlement 07-01 du 03 février 2007 encadre pourtant les intermédiaires, les «moyens de paiement étrangers», les comptes devises, les opérations de commerce extérieur sur biens et services, les autres opérations courantes et, enfin, les cas spécifiques soumis à des mesures conditionnelles.

Les conditions, draconiennes et forcément contre-productives, sont un excellent allié du marché noir. Fait ahurissant, à l'exclusion des opérations autorisées et justifiées, la Banque d'Algérie, à titre exceptionnel, «examine et autorise toute demande de devises de bonne foi au-delà des seuils fixés aux droits et allocations» (sic !). De ce fait, en dehors de la possession de comptes devises, les particuliers ne sont pas autorisés à transférer de l'argent d'Algérie à l'étranger, malgré la présence d'expéditeurs de fonds, tels Western Union, DHL, UPS et Fedex ! Kafka et Freud à Boursaid !

Constat clair : l'Etat restreint l'accès et le transfert des devises tout en tolérant un marché informel des changes. Il le laisse prospérer, quitte à en faire la bourse référentielle. Laisser le marché noir siphonner une partie importante des flux en devises, c'est céder un peu de ses droits régaliens, un peu de sa souveraineté économique. En attendant, «Boursaid», référence algéroise suprême du change parallèle, a encore de beaux jours devant lui.

Un cas de schizophrénie monétaire qui frappe l'imagination, mais qui n'est pas unique en son genre dans le monde. Dans les pays où la banque centrale rationne l'allocation devise entre le public et le privé, le marché parallèle des devises est très développé, avec un taux de change fortement déprécié relativement aux taux de change officiel. Boursaid en est une parfaite illustration.